

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 27

Artikel: La Grande-Chartreuse : [suite]
Autor: Michon, Oscar
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190469>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'œuvre de la nature ainsi gâtée et défigurée. Le Righi avec ses chemins de fer — car l'avidité du gain a fait naître d'autres lignes — le Righi me fait aujourd'hui l'effet d'une fausse montagne, d'une montagne postiche, construite par des entrepreneurs et des actionnaires, d'une montagne de foire sur laquelle on monte pour cinquante centimes.

On ne saura jamais tout ce que les ingénieurs ont fait de mal à la Suisse.

Y a-t-il quelque part un point de vue qui attire les touristes, une cime que les grimpeurs mettent à la mode; aussitôt la montagne est violée, déchirée; on la dépouille de ses belles forêts, on accroche à ses flancs ouverts et saignants des rails de fer, et on vous transporte là-haut comme un colis? Plus de halte sous les arbres, au bord du chemin, plus de fleurs cueillies comme un trophée dans la rudesse escarpée des pentes, plus de joyeuse arrivée à l'auberge rustique, cachée sous les sapins, — mais tout le long de la voie, des chefs de gare échelonnés en poteaux télégraphiques, des contrôleurs de billets, des stations avec des barrières et des hôtels sans style, sans cachet, d'une stupidité de caserne. »

La Grande-Chartreuse.

II

Nous entrons; devant nous une longue galerie éclairée par quelques lampes et par les rayons blafards de la lune, s'étend comme à l'infini: c'est le cloître. Nous montons quelques marches à gauche, et le frère portier nous introduit dans une vaste salle, où se trouvent déjà des voyageurs ou des pèlerins.

Le portier nous quitte après nous avoir remis entre les mains du frère hôtelier Gérésyme, qui nous reçoit avec la plus franche cordialité.

Si les pères sont muets, le frère Gérésyme se rattrape, lui, du silence des autres; il vous interroge sur ce que vous voulez faire, si vous avez mangé, si vous voulez coucher en cellule ou en dortoir, si vous voulez assister aux offices de la nuit, etc. Selon vos réponses, il donne ses ordres à des domestiques apprentis-frères, qui vous mènent au réfectoire, où l'on vous sert un repas de cénobite: fruits secs, fromages, vin léger, et, par-dessus le tout, un verre de chartreuse.

Le repas terminé, on vous mène à votre cellule. A onze heures, une voix se fait entendre, c'est un frère qui vous appelle aux matines; vous vous levez à la hâte et l'on vous conduit, à travers des couloirs faiblement éclairés, jusqu'à la tribune réservée aux voyageurs. Cette tribune domine le chœur; de là vous pouvez assister à un spectacle des plus saisissants.

Aucune lumière ne brille, sauf la lampe du sanctuaire.

Soudain, au son des cloches qui résonnent dans cette nuit silencieuse, on voit apparaître des ombres fugitives, blanches comme des fantômes; les ombres portent une lumière, elles vont se placer dans les stalles qui courent le long des murailles froides; les lumières disparaissent, tout rentre dans l'obscurité.

Tout à coup une voix grave entonne une antienne sur un rythme lent et monotone, sans harmonie, plaintif comme une voix du purgatoire; c'est un purgatoire, en effet, que ce lieu où des hommes qui n'appartiennent plus à la terre souffrent, pleurent et prient.

La voix des moines reprend les versets des psaumes.

« *Miserere mei, Deus...* »

Bientôt un silence profond envahit le temple; les voix s'arrêtent, les fantômes se sont jetés à terre, allongés,

derrière leur prie-Dieu; puis un bruit de sandales sur la boiserie: on se relève, et les chants reprennent.

Cette cérémonie dure deux heures.

Quant l'office est terminé, chacun retourne à sa cellule pour prendre quelques heures de repos jusqu'au moment d'assister à la messe.

La vie spirituelle du cloître est dure, pénible, fatigante; outre l'office de la nuit, les pères ont des psaumes, des prières à réciter dans leur réduit.

Entre temps, par esprit de mortification, à part les heures de méditations, ils s'occupent de travaux manuels; presque tout le mobilier du couvent sort de leurs mains. Une heure de récréation leur est accordée chaque jour. Le mercredi, ils font une longue promenade en commun dans les environs du monastère.

Quant à la vie matérielle, voici comment elle est réglée:

Depuis le 14 septembre jusqu'à Pâques, ils ne font qu'un seul repas avec une collation le soir, composée d'un peu de pain et de vin. Les jours d'abstinence, ils ne font qu'un seul repas composé de pain et d'eau.

Les repas ordinaires sont composés d'une soupe, d'un peu de poisson ou d'un morceau d'omelette, d'un plat de légumes, un morceau de fromage ou quelques fruits de la saison.

Ils mangent toujours seuls dans leur cellule, où on leur sert leurs aliments par un guichet, excepté le dimanche et les jours de fêtes, où ils mangent au réfectoire; cependant, ces jours-là, chacun a sa portion comme s'il était seul, et l'on garde un silence absolu. Jamais ils ne font gras, même en cas de maladie. Les seuls bouillons qu'on puisse donner aux malades sont des bouillons de grenouille ou de poisson. Pendant tout le carême, ils ne mangent non plus ni œufs ni beurre frais.

Malgré ces privations et ces fatigues, les religieux se portent à merveille, sauf quelques maux de gorge pendant l'hiver; ce qui se conçoit aisément, car, au mois d'août, les nuits sont très fraîches, et, à partir du mois d'octobre, les routes sont impraticables à cause de la neige qui fait son apparition, de sorte que les voyageurs ne font plus au monastère que de rares visites; encore est-il dangereux de se hasarder dans les montagnes pendant cette saison.

Le monastère est situé à 980 mètres au-dessus du niveau de la mer; sa situation est des plus favorables; l'air qu'on y respire est des plus purs; cela explique un peu l'état de bonne santé qui règne parmi les religieux.

L'ordre fut fondé en 1084 par saint Bruno, qui se retira dans le désert avec dix compagnons qui s'étaient joints à lui, et dont l'histoire a conservé les noms; ce sont Lauduin, Etienne de Bourg, Etienne de Die, Hugues dit le chapelain, André et Guérin.

Saint Hugues, alors évêque de Grenoble, leur indiqua, au milieu des montagnes de la Chartreuse, « un désert affreux, un repaire de bêtes féroces, environné de forêts immenses et de hautes montagnes couvertes de neige une partie de l'année. »

Rien n'effraya les pieux cénobites; ils se dirigèrent vers ce lieu de désolation en suivant un sentier tracé par les bestiaux qu'on menait paître dans les prairies qui entourent aujourd'hui le monastère. Ils s'arrêtèrent dans une petite clairière entourée d'énormes sapins. Plus tard saint Hugues obtint pour le nouvel ordre, la propriété du désert, où les religieux avaient établi leur demeure, composée seulement de huttes en bois, qu'ils construisirent auprès d'une fontaine. On voit aujourd'hui sur l'emplacement de ces cabanes une petite chapelle dédiée à la sainte Vierge; non loin de là se trouve la chapelle Saint-Bruno, placée sur une petite éminence.

En 1133, le cloître que saint Hugues avait fait construire fut détruit par une avalanche. Guigues, cinquième prieur de la Chartreuse, le fit rebâtir à l'endroit où se trouve aujourd'hui le monastère; les cellules furent construites en bois, l'église seule fut bâtie en pierres; elle forme aujourd'hui la salle du Chapitre et la sacristie.

Plusieurs incendies détruisirent le cloître; ce fut dom Lemasson, cinquantième général de l'ordre, qui, en 1676, fit élever les bâtiments que nous voyons aujourd'hui.

Toutes les propriétés appartenant à la Chartreuse furent confisquées en 1792; aujourd'hui, les religieux ne sont même pas propriétaires des bâtiments, pour lesquels ils payent une redevance à l'Etat.

L'histoire de saint Bruno est racontée par une série de tableaux qui ornent la salle du Chapitre: c'est la copie des peintures de Lesueur qui sont exposées au Louvre. On compte vingt-deux compositions.

Lesueur, à la suite d'un duel où il avait eu le malheur de tuer son adversaire, s'était réfugié chez les Chartreux, à Paris, où il passa un assez long temps; il occupa alors ses loisirs à reproduire la vie du célèbre fondateur de l'ordre.

(A suivre).

OSCAR MICHON.

Lo vin dâo Tsalet-à-Gobet.

Dou Dzorattâi étiont z'u à l'esposechon dè Paris, lo derrâi iadzo que le s'est fête; et tot ein roudasseint per lé, l'aviont ramassâ la saï, et l'eintront po sè dessâiti dein tiena dé elliâo grantès peintès iô on porrà mettrè tota la populachon dè Malapalud cein que sè cein cognâissè, tant cein est grand. Tapont po demi-pot.

On gaillâ bin revou, dégourdi, tot vetu ein fin nâi, avoué on panaman dézo lo bré, lào vint demandâ cein que volliâvont, et ion dè noutrè Dzorattâi, on farceu, qu'étâi adé à couïenâ, lài fâ:

— Apportez-nous voi une boutèye de Chalet-à-Gobet?

— Bien, Messieurs! lào repond lo sommeiller, sein fèrè l'èbâyi, et que fâ demi-tou po allâ queri cé demi-pot.

— Se bâyi cein que no va apportâ, se sè desiront lè dou compagnons ein rizeint. Clliâo tonaires dè Parisiens sont jamé eimprontâ. Ne volliont pas que saï de dè pas avâi cein qu'on lào demandè, et lo gaillâ est dein lo cas dè nò bailli on vin estrâ.

On momeint après, lo sommeiller, asse sérieux qu'on menistrè on dzo dè djonno, revint avoué onna botolhie, dè boutsi tota couvertadè pussa et d'aragnès.

— Voilà, messieurs, se lào fe ein la poseint su la trabilia, c'est quatre francs?

Ma fâi, coumeint c'est la mouda per lé dè pâyî à mésoura, lè lulus sè peinsâvont: l'est tchai; mà on s'ein fot, et pi cein a l'ai d'étrè dâo fin bon, et bailiront tsacon dou francs.

— Débouchez-la voi! se firont à l'ovrà carbatier.

L'autro trait lo boutchon, et lè Dzorattâi sè vaisson à tsacon on verro d'on vin que terivè on bocon su lo rodzo, qu'on arâi de dâo « parfait amou », coumeint lè valets offront âi gaupès quand y'a 'na danse; mà quand l'euront agottâ: *ouai! pouh!* quinna potta firont noutrè gaillâ!

— Tè bombardâi po dâi caïons et dâi jeanfoutres!

se fe cé qu'avâi demandâ lo vin. No fèrè pâyî quatre francs dè la bourtiâ dinsè! kâ cé vin étâi tot bounameint dè l'édhie méclliâre avoué dâo venégro rodzo, et n'iaivâ pas moïan dè cein avalâ.

Lo gaillâ sè revirè po vairè iô étâi lo chenapan que sè fotâi dinsè dè leu, et l'arâi vito étâ décidâ à lài bailli on érintâie âo tot fin; mà coumeint l'étiont ein pâyî étrandzi, faillâi fèrè atteinchon dè pas fèrè trào dè boucan, kâ la tsambra à bairè étâi plieinna dè bio mondo.

Lo vaurein dè sommeiller sè tegnâi lè coutès dè vairè noutrè dou compagnons, et lo dzorattâi coumeinçâ à sè démaufiâ d'oquie; assebin après l'avâi criâ, lài fâ:

— Dè iô ètès-vo?

— Dè Ropraz, se repond lo sommeiller, qu'avâi catsi onna botolhie, mà 'na bouna, dézo sa veste, et que la lào z'apportâvè, et après s'être esplikâ on bocon et avâi recaffâ dè bon tieu, lè tràï compagnons front bouna cognessance, et après avâi bu ein bon Vaudois on pâ dè quartettès, sè quittâront bons z'amis.

Réponse à la charade de samedi : *migraine*. Plus de 60 réponses justes. La prime est échue à M. A. Wæber, hôtel de l'Union, à Bulle.

Enigme.

Construit depuis longtemps, tous les jours on me fait, On me prend dans les champs, on me prend à la ville; Ce que j'offre d'unique, et qui l'est en effet, C'est que même étant seul, on me compte par mille.

Prime: 100 cartes de visite.

Ministère Floquet.

Frey **O** inet
F **I** oquet
Gobl **E** t
Deluns **M** ontaud
L **E** grand
Kra **N** tz
Lo **O** kroy
Vi **E** tte
Peytr **V** l
Fero **C** illat

Monsieur et Madame Champoireau sont à déjeuner. On vient de leur servir des œufs à la coque. Madame en prend un, le brise, y met du sel, trempe une mouillette qu'aussitôt elle rejette.

— Qu'as-tu donc? lui demande son mari.

— J'ai que j'ai trop mis de sel.

— Peut-être que la cuisinière en avait déjà mis, répond Champoireau.

Trouvez un peu la réplique à ce mot d'enfant!

— Si je te punis, dit la mère à sa petite fille, crois-tu que ce soit pour mon plaisir?

Et l'enfant:

— Pour le plaisir de qui, alors?

L. MONNET.